



## Les Brèves de l'AFE - n° 80

Du 16 au 31 janvier 2012

### Revue de presse

*Il s'agit d'un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite autre que LUX ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)*

A Durban, lors de la conférence sur le changement climatique (28 novembre au 11 décembre 2011), Connie Hedegaard, commissaire européenne chargée de l'Action pour le climat déclarait devant 190 pays : « *L'Europe pense que le monde a eu assez de temps pour réfléchir* » Avec LIFE+, version actualisée du dispositif LIFE lancé en 1992, « la Commission européenne dispose déjà d'un instrument puissant pour agir ». Chaque année, le programme cofinance jusqu'à 50 % du coût de projets innovants. En 20 ans, près de 3 000 initiatives ont ainsi été financées au sein des Etats membres.

En France, sur 26 propositions reçues, 8 ont été soutenues en 2010, pour une aide européenne de 11,9 millions d'euros sur un investissement total de 46,2 millions. Parmi eux, « Urban light plan », porté par la métropole du Mans (200 000 habitants), programme de rénovation de l'éclairage public de 5,2 millions d'euros qui a reçu une aide de 1,2 million. Objectif : diminuer de 40 % la facture énergétique d'ici 2015.

(L'Europe en France - Janvier / Février .2012)

*Note de l'AFE : le prochain appel à propositions pour LIFE+ 2012 sera publié en février. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).*

La Commission européenne a lancé, fin novembre 2011, le programme pilote Grid4EU (budget = 54 millions d'euros dont 25 apportés par l'UE), dont l'objectif est de mettre en œuvre six démonstrateurs de réseaux électriques intelligents (Smart grid) à travers l'Union, visant à optimiser la production et la distribution tout en adaptant au mieux l'offre à la demande. ERDF a été retenu comme chef de file sur ce programme.

(L'Europe en France - Janvier / Février .2012)

Place à l'éclairage intelligent : le 16 décembre 2011, la ministre de l'écologie annonçait 27 mesures issues de la Table ronde nationale sur l'efficacité énergétique, parmi lesquelles plusieurs touchent l'éclairage : éclairage intérieur des bureaux, d'abord, avec l'annonce d'une « mise à l'étude de l'obligation d'abaisser ou d'éteindre l'éclairage des bâtiments non résidentiels en cas d'inoccupation » ce qui, annonce le Syndicat de l'éclairage, imposerait l'utilisation de systèmes de gestion de l'éclairage : détection de présence, gradation en fonction de l'apport de lumière naturelle, horloge, etc.

« A noter qu'une rénovation de l'éclairage tertiaire offre une économie globale de 7,50 € par m<sup>2</sup> et par an », à mettre en regard des 183 millions de m<sup>2</sup> de bureaux en France. Le Syndicat de l'éclairage regrette néanmoins que ce type de mesures soit limité aux bureaux, et ne vise pas également les écoles, établissements de santé, industrie, commerces.

Une autre mesure vise l'éclairage public et prévoit une subvention ADEME de 20 millions d'euros afin d'accélérer la rénovation des installations dans les 31 900 communes françaises de moins de 2 000 habitants ; ce qui devrait aider ces dernières à se conformer aux obligations européennes interdisant, en 2015, la mise sur le marché des ballons fluorescents, tout en contribuant à la réduction de la pointe d'électricité et en allégeant la facture énergétique des communes concernées.

(Actu-Environnement - 13.01 / Territorial - 16.01 / La Liberté de l'Yonne - 19.01 / Var Information - 20.01.2012)

*Note de l'AFE : voir le communiqué de presse du Syndicat de l'éclairage sur le sujet, en [cliquant ici](#).*



Déjà multipliée par deux entre 2002 et 2010, la facture énergétique française a augmenté de 40 % sur les douze derniers mois, du fait de la hausse des prix du pétrole. Elle se porte à 60,4 milliards d'euros entre octobre 2010 et octobre 2011.

Avec un montant de 48 milliards pour l'année 2010, la facture énergétique contribue pour près de moitié au déficit commercial français.

L'électricité affiche un solde excédentaire de 2,3 milliards d'euros sur douze mois, du fait de la baisse de consommation liée à la clémence de l'hiver, et à la hausse des exportations vers l'Allemagne notamment suite à la fermeture de 8 centrales nucléaires outre-Rhin.

([Les Echos](#) - 16.01.2012)

*Note de l'AFE : outre les impératifs environnementaux, voici une raison supplémentaire d'éclairer juste ! et d'économiser l'énergie.*

Neuf syndicats d'énergie Rhône-alpins, représentant 2 655 communes (environ 5 millions d'habitants), 63 groupements de communes et 2 Conseils généraux, ont créé, le 16 janvier dernier, USéRA, une association visant à mutualiser un certain nombre de moyens afin d'améliorer le service public.

Ces syndicats « investissent chaque année quelques 300 millions d'euros dans l'électrification, l'éclairage public, l'efficacité énergétique ou encore le développement des énergies renouvelables. Autant de domaines dans lesquels ils entendent, grâce à leur nouvelle association, améliorer leur efficacité ».

La présidence sera tournante et assurée la première année par le président du Syndicat départemental d'énergies de l'Ardèche (SDE 07), Jacques Genest. « Ils ont opté pour une « entente », structure juridique leur permettant notamment de passer des appels d'offres. Et ont pris modèle sur les Pôles Energie Centre et Bretagne, constitués par leurs homologues respectivement en septembre 2009 et avril 2011. »

([La Gazette des Communes](#) - 16.01 / [Le Dauphiné](#) - 27.01.2012)

Quatre-vingt-huit communes françaises, représentant 200 000 habitants, ont reçu le label Villes et villages étoilés au concours 2011 organisé par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN). Les communes labellisées présentent une consommation annuelle moyenne par habitant de 46 kWh, contre 91 kWh/hab en moyenne en France en 2005.

([Actu-environnement](#) - 17.01.2012)

*Note de l'AFE : en éclairage public, la consommation moyenne annuelle par habitant n'a aucune valeur significative et comparative, car elle n'augure en rien, ni du nombre de points lumineux, ni de la puissance lumineuse et énergétique nécessaire et suffisante pour assurer, de nuit, la sécurité de tous les types d'usagers.*

*L'Allemagne, comme la France, ont chacune plus ou moins 9 millions de points lumineux, et consomment chacune environ 5,5 TWh par an pour leur éclairage public. Mais, comme l'Allemagne a une densité de population de 245 habitants/km<sup>2</sup>, contre 120 pour la France, il se trouve que, sans consommer moins, l'éclairage public allemand représente 45 kWh/habitant, contre 87 pour l'éclairage public français. Ces chiffres n'ayant aucune signification énergétique.*

*De même, l'information apportée par cet article : 88 communes représentant 200 000 habitants où l'éclairage public pèse 46 kWh/an/habitant, ne permet pas de tirer une quelconque conclusion sans connaître : les longueurs et largeurs des voies éclairées, les classes de voies (norme EN 13 201), le type d'habitat (pavillonnaire ou immeuble, influençant la densité de population), le détail des extinctions totales ou partielles.*

*Seuls les W/Lux/m<sup>2</sup> éclairé consommés annuellement sont significatifs des économies réalisées ou à réaliser.*

Selon le Syndicat de l'éclairage, « plus de 80 % des installations d'éclairage de bureaux et plus de 40 % de l'éclairage public sont composés de lampes et luminaires énergivores et

obsolètes ».

(Le Nouvel Observateur- 19.01.2012)

Saint-Etienne : un grave accident samedi 14 janvier, à 1 h 30 du matin, a coûté la vie à deux personnes sur la RN 88, dans le virage du Montplaisir. Une dame de 47 ans, atteinte de surdit , est tomb e en panne   cet endroit. Elle a envoy  un texto   un ami, sourd lui aussi, pour qu'il vienne   son secours. Ils ont tous deux  t  fauch s par un v hicule.

« Il est difficile de savoir avec certitude » s'il « aurait pu  tre  vit  si les voies avaient  t   clair es ». L' clairage y  tait d fectueux depuis janvier 2010, et sa r paration avait alors  t  estim e   350 000 euros.

« En revanche, on sait avec certitude que les pouvoirs publics avaient estim  qu'il fallait r parer l' clairage sur cette route ».

La ville avait relanc  par deux fois la DIR afin que cette r paration soit faite (« il revient   l'Etat d'entretenir les cand labres ») sans succ s. « Depuis le Grenelle de l'environnement, la DIR a plut t pour consigne de *lutter contre les nuisances lumineuses* ».

(Le Progr s- 20.01.2012)

*Note de l'AFE : depuis 10 ans l'AFE travaille, avec des sp cialistes de la vision, sur la relation entre  clairage et accidentalit . Les responsables de la s curit  routi re ne pourront se satisfaire des r sultats obtenus que lorsqu'ils accepteront de prendre en compte simultan ment tous les principaux facteurs accidentog nes, sans se limiter   ceux du comportement conscient du conducteur (vitesse, alcool, drogue, fatigue, code de la route).*

*Au volant, dit la s curit  routi re, « la vue, c'est la vie ». Mais pour voir, il faut de la lumi re. C'est la raison d' tre de l' clairage public qui permet, de nuit, d'appr cier et de d tecter   temps les  v nements de la route ; ce que les feux embarqu s, dont la port e est souvent inf rieure   la distance de freinage, ne permettent pas.*

*Il ne faut n anmoins pas  clairer l'int gralit  des routes la nuit : ce serait une aberration  conomique et environnementale ! Dans les zones les plus fr qu t es, et celles pr sentant des risques particuliers de nuit, l' clairage public devrait, en revanche, permettre   chacun de bien voir et d' tre vu, sans  tre  bloui par les autres usagers.*

*C'est une grave responsabilit  morale que prennent ceux qui n'entretiennent pas les installations d' clairage public, ou qui les  teignent ou les d montent sous pr texte de fausses  conomies ; alors m me que de vraies  conomies sont largement r alisables aujourd'hui tout en assurant le service d' clairage public l  o  c'est n cessaire, et en limitant son impact sur l'environnement.*

Lille : dans le cadre de la r novation de l' clairage de la rue Gambetta, un nouvel  clairage est  tudi , r unissant les  clairages fonctionnels, commerciaux et  v nementiels. Il s'agit de 6 trav es aux extr mit s desquelles des projecteurs LED de 90 W remplissent les besoins fonctionnels. Gradables, ils peuvent s'adapter aux usages de la rue et permettre des  conomies d' nergie (en r duisant l'intensit  lumineuse au c ur de la nuit par exemple).

Chaque trav e est  galement compos e d'une guirlande lumineuse   LED programmable, pouvant passer par toutes les couleurs, clignoter ou non, etc. Un sc nario peut donc  tre  tabli pour chaque  v nement : « des guirlandes rose pour la F te des m res, vertes pour la Semaine du d veloppement durable, aux couleurs des anneaux olympiques pour les JO », explique le concepteur Laurent Fachard, lors de l'assembl e g n rale de l'Union commerciale de la rue Gambetta.

(Nord Eclair - 20.01.2012)

EDF et Toulouse ont mont  un partenariat visant   favoriser l'efficacit   nerg tique et la limitation d' mission de CO<sub>2</sub> de la municipalit .

« Cet accord devrait notamment se traduire par des actions dans les  co-quartiers et sur l' clairage et la s curisation des pistes cyclables sur l'Axo Garonne, ainsi que par la lutte

contre la précarité énergétique avec entre autres la création d'un Point d'information et de médiation multiservices. »

([Touleco](#) - 23.01.2012)

Prix 2011 d'architecture du Moniteur : l'équerre d'argent a été décernée à Anne Lacaton, Jean-Philippe Vassal et Frédéric Druot, pour la rénovation de la tour Bois-le-Prêtre, dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Le groupe scolaire intercommunal Casarès-Doisneau, à Saint-Denis, conçu par Vincent Parreira reçoit, lui, la Mention à l'Equerre d'argent, et les bureaux à Liposthey (Landes), dessinés par Vanessa Larrère, le Prix de la première œuvre.

(Le Moniteur - 27.01.2012)

L'américain Cree annonce avoir introduit une LED blanche d'éclairage offrant un rendement lumineux de 148 lm/W sous 350 mA, à température de jonction 25 °C (à 85 °C, proche des conditions réelles d'utilisation, le rendement atteint 130 lm/W).

Cette LED tient dans un boîtier deux fois plus petit que les technologies actuelles (2,45 x 2,45 mm). Selon CREE, cette LED offre l'avantage de réduire de moitié le coût du lumen par Watt consommé.

([Industrie et Technologies](#) - 30.01.2012)

Dans un rapport rendu le 31 janvier 2012, la Cour des comptes évalue, toutes dépenses confondues, à 228 milliards d'euros les investissements publics et privés réalisés dans l'électricité nucléaire en France depuis l'origine de la filière (les années 50).

La Cour des comptes prévient que le montant des charges futures reste incertain du fait de multiples inconnues liées, notamment, au démantèlement et à la gestion à long terme des déchets radioactifs.

Par ailleurs, l'évolution des dépenses de maintenance, qui vont, au minimum, doubler sur la période 2011 – 2025, aura un impact direct sur le coût de production.

La Cour des comptes estime ainsi le « vrai » coût moyen du nucléaire à 49,5 €du MWh, selon la méthode, dite du coût courant économique, qui intègre la rémunération du capital et prend en compte le cycle complet de cette industrie, incluant donc les charges futures liées au démantèlement et à la gestion des déchets (avec toutes les incertitudes évoquées). « Soit plus de dix euros supplémentaires que les estimations de la Commission Champsaur, l'année dernière, qui ont servi de base à l'Accès réglementé au nucléaire historique (Arenh), c'est-à-dire le prix auquel EDF vend son électricité à ses rivaux pour stimuler la concurrence. Celui-ci a finalement été établi à 42 euros le MWh. »

Eric Besson, ministre de l'énergie, annonçait après lecture de ce rapport que « la Cour avait confirmé la compétitivité de l'atome ».

A l'inverse, de nombreuses associations écologistes pointent du doigt le choix du nucléaire qui, in fine, ne serait pas moins coûteux que les énergies renouvelables. L'adjoint au maire de Paris, Denis Baupin, estime que le prix de l'électricité devrait doubler.

Mais, « sans vouloir rentrer dans le débat autour de la part du nucléaire dans la palette énergétique nationale, la Cour a prévenu que le non-prolongement des réacteurs d'EDF au-delà de 40 ans nécessiterait *un effort très considérable d'investissement équivalent à la construction de 11 EPR d'ici 2022, un effort considérable qui lui paraît très peu probable, voire impossible.* »

([Challenge](#) / [Le Figaro](#) / [Le Figaro](#) / [Le Parisien](#) / [Le Parisien](#) / [Libération](#) / [Sciences et Avenir](#) - 31.01 / [L'Alsace](#) - 01.02.2012)



## Prochaines manifestations AFE

**22 mars 2012**

Lieu : Paris

Manifestation : Assemblée générale de l'AFE, avec une conférence intitulée « Eclairage des écrans d'ordinateurs : règles et bonnes pratiques » au cours de laquelle interviendront Françoise Viénot, Christine Fernandez-Maloigne, Bernard Sanselme et Bernard Duval. Accès réservé aux membres AFE.

AFE Nationale

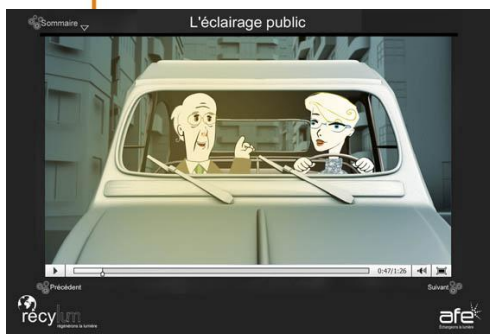
Inscription obligatoire par coupon réponse joint à l'invitation

## En région

**Centre régional AFE Rhône-Alpes** : lors de son assemblée générale du 23 janvier 2012, le centre régional a élu Alain Van der Ham à sa présidence.

## Actualité des partenaires de l'AFE

- **Récylum et l'AFE** : dans le cadre du partenariat de l'AFE avec Récylum, un nouveau module de e-learning est en cours de développement et sera très prochainement mis en ligne (début février). Ce module, de 15 mn, est axé sur les lampes grand public afin d'aider le consommateur à faire le bon choix au regard de ses attentes. Il est également destiné aux distributeurs de lampes, afin qu'ils puissent bénéficier d'une formation gratuite et accélérée sur le sujet.



Il sera accompagné d'un comparateur de consommation d'énergie entre des lampes au flux comparable dans les trois technologies halogènes, fluo et LED, suivi d'un quizz permettant de tester ses connaissances et d'un jeu de simulation de lumière dans 6 pièces de la maison : l'internaute pourra ainsi virtuellement positionner une halogène, une fluocompacte ou une lampe LED dans différents luminaires présents sur la photo, choisir des puissances différentes, des températures de couleurs différentes, et voir le résultat de la simulation tout en ayant un bilan de la consommation et du coût énergétique. Enfin, un petit guide pratique de l'éclairage de chaque pièce de la maison sera disponible, offrant toutes les informations capitales pour faire un

choix éclairé ! Pour accéder à la version complète du e-learning de l'AFE, couvrant tous les secteurs de l'éclairage, [cliquez ici](#).

- **Nouvelle formule de la revue LUX** ! LUX est LA revue de l'éclairage indépendante faite pour tous les acteurs du monde de l'éclairage ainsi que les utilisateurs. Elle mène un double objectif : faire apprécier les propriétés et les qualités de la lumière, et témoigner du développement des innovations. Dans sa nouvelle formule, à paraître en mars 2012, LUX offrira une synthèse inédite de l'actualité du marché et de la lumière dynamique. Elle ira à l'essentiel, avec un grand sens de la pédagogie, sur les sujets techniques et technologiques les plus sensibles, en investissant plus particulièrement les champs de l'architecture, des villes et du design. Une place importante sera consacrée aux photos et schémas afin d'offrir une lecture plaisante et une plus grande compréhension des sujets. La revue, dans sa nouvelle formule, va également plus loin en décryptant les nouvelles tendances dans le tertiaire, notamment les hôtels et les commerces. Ouvert et soucieuse de diversité, LUX se nourrira également d'expériences internationales et de débats, pour soutenir avec force l'extraordinaire révolution que traverse le monde de l'éclairage.



Notez dès à présent le grand Rendez-vous des Journées nationales de la lumière - Besançon les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2012  
Pré-inscription : [cliquez ici](#)

La revue réaffirme ainsi son rôle de magazine de référence pour tous en matière d'éclairage et de lumière.

- EDF – Commun'idée n° 29 : la newsletter d'EDF Collectivités : [cliquez ici !](#)



- CIE : Publication de la norme CIE 202.2011 sur la « Mesure de la sensibilité spectrale des détecteurs, des radiomètres et des photomètres ». Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Accès aux newsletters de la CIE : [cliquez ici](#)

- CIE France : le Mid-term de la CIE se tiendra à Paris du 12 au 19 avril 2013. La capitale française a été choisie pour fêter le centenaire de la CIE créée en France en 1913.

- LUX Europa : Notez dès à présent les dates du prochain LUX Europa, que l'AFE représente en France, les 17, 18 et 19 septembre 2013, à Cracovie, en Pologne. Un appel à projet pour les communications a été lancé. Les réponses sont attendues pour le 30 juin 2012 au plus tard. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

**Brèves en passant** (*N'hésitez pas à nous faire part d'informations généralistes ou d'évènements à venir afin d'alimenter cette rubrique*)

- Evènements « Eclairage » des prochains jours :

- Réunion technologique S2E2 et Agence régionale des Pays de la Loire : Eclairage LED intérieur et extérieur, le 14 février 2012, de 9 h 00 à 12 h 30, à Nantes, avec l'intervention notamment de Jacques Sabater, de l'Institut d'optique, sur la conception de dispositifs optiques pour les LED. A noter également, l'intervention de Bernard Duval, délégué général de l'AFE. Renseignements et inscription auprès de [serge.spirkovitch-s2e2@st.com](mailto:serge.spirkovitch-s2e2@st.com)
- Le samedi 18 février, à Enchenberg, en Moselle : intervention de l'AFE à l'intention des communes au Parc naturel régional des Vosges du Nord sur les nuisances dues à la lumière.
- Eclairage 2012 : les 21, 22 et 23 février, l'association Armir organise le colloque « Eclairage et Nouvelles technologies » à Troyes. L'AFE, partenaire de ce colloque et membre de son Comité d'organisation interviendra sur l'état de la normalisation. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Association française de l'éclairage • Loi 1901

17, rue de l'Amiral Hamelin • 75783 PARIS Cedex 16 • Tél : +33 (0)1 45 05 72 00 • Fax : +33 (0)1 45 05 72 70  
Site internet : [www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr) • e-mail : [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)